

---

## COVID 19 – Flash Europe et International n°9

15 avril 2020

---



### Point de situation dans l'Union européenne

#### *La Commission présente sa stratégie de sortie de confinement*

#### 1/ La Commission appelle à une sortie coordonnée du confinement

Objectif : aborder la sortie de la pandémie de manière plus unie que l'Union européenne y est rentrée. Cette stratégie préconise une levée progressive et ciblée du confinement, des tests pour les personnes à risques et une remise en route étape par étape des activités économiques.

Cette [feuille de route](#) présentée le 15 avril repose sur trois critères:

- Épidémiologie : la propagation du virus doit diminuer significativement pendant une certaine période.
- État de l'infrastructure sanitaire (main d'œuvre, matériel et lits).
- Capacités de surveillance (tests à grande échelle, recherche de contact et mise en quarantaine).

Alors que plusieurs pays ont déjà annoncé un calendrier de sortie de crise (*voir ci-après*), la Commission souhaite la plus grande coordination possible entre les États.

La levée des contrôles dans l'espace Schengen devrait intervenir de manière coordonnée. Ainsi, les restrictions de voyage pourraient d'abord être levées pour les zones présentant un même degré de risque. La réouverture des frontières extérieures, fermées jusqu'au 15 mai, et l'accès des résidents non-UE au territoire devraient se faire dans un second temps.

Enfin, la Commission prévoit de créer une équipe de réaction rapide pour gérer les problèmes d'approvisionnement dans certaines chaînes de valeurs.

#### 2/ Le Parlement européen demande un « énorme paquet de relance et de reconstruction »

Lors de la séance plénière dématérialisée du 16 avril ([ordre du jour](#)), les eurodéputés voteront une résolution sur l'action de l'UE pour lutter contre la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales.

Dans une [résolution commune](#), les quatre principaux partis (PPE, S&D, *Renew* et Verts) plaident pour un « énorme paquet de relance et de reconstruction ». Il serait financé en partie par le budget européen, et par des prêts garantis par ce dernier (mais sans mutualisation des dettes passées). Aussi, « *le Green Deal et la transformation numérique devraient être au cœur* » du plan de relance.

Concernant le rôle de la BEI, la résolution appelle les États membres à « *convenir rapidement d'une importante injection* » et soutient la création d'une nouvelle ligne de crédit pour garantir des liquidités aux PME.

Lors de cette plénière, des textes d'urgence pour lutter contre le Covid-19 seront également votés (projets de budgets rectificatifs et initiative d'investissement en réponse au coronavirus CRII+).

### 3/ Feu vert du Conseil des ministres de l'UE pour mobiliser l'aide d'urgence de l'UE

Une aide de 3 Mds d'euros du budget européen 2020 sera mobilisée via l'*Emergency Support Instrument*). La Commission pourra obtenir une aide d'urgence au nom des États membres et distribuer des équipements médicaux, assurer un soutien financier et une coordination pour des besoins urgents (transport de matériel médical et de patients dans les régions transfrontalières ou construction d'hôpitaux mobiles de campagne).

### 4/ Le 23 avril, un quatrième Sommet européen depuis le déclenchement de la pandémie

Les Vingt-sept devraient valider le paquet de 540 Mds d'euros décidé par l'Eurogroupe (mécanisme européen de stabilité, instrument européen de réassurance chômage SURE et mobilisation accrue de la BEI).

Ils se prononceront aussi sur la stratégie de sortie de crise de la Commission et échangeront sur une feuille de route et un plan d'action de relance. La création d'un Fonds de relance pour stimuler la reprise économique devra être tranchée, notamment son ampleur et son financement.

### 5/ La Commission européenne valide deux régimes d'aides d'Etat notifiés par la France

La Commission a autorisé un régime de garantie d'un montant de 10 Mds d'euros destiné à soutenir le marché intérieur de l'assurance-crédit. Cela évitera aux acquéreurs de biens ou de services de régler leurs achats à l'avance et réduira de ce fait leurs besoins de liquidité immédiats.

Elle a également autorisé la prolongation du Fonds solidarité à destination des PME et des indépendants. Soit 1,7 Mds d'euros et 2,9 Mds en avril. PME et indépendants pourront bénéficier d'une aide jusqu'à 8000 euros.

### 6/ Levée du confinement et sortie de crise : que prévoient nos partenaires européens?

En **Italie**, malgré la prolongation du confinement jusqu'au 3 mai, quelques commerces (librairies, laveries...) ont rouvert le 14 avril dans certaines régions.

En **Espagne**, le confinement – qui avait été durci entre le 25 mars et le 10 avril avec des dérogations pour les seules activités essentielles- est prolongé jusqu'au 25 avril. Certains travailleurs ont néanmoins repris le chemin des usines et des chantiers et des millions de masques sont distribués depuis le 13 avril.

L'**Autriche** a rouvert ses petits commerces le 14 avril. Les autres magasins devraient suivre début mai, les restaurants mi-mai, avec des aménagements pour respecter les distances. Les déplacements restent limités à l'essentiel jusqu'à fin avril. Les écoles devraient rester fermées jusqu'à mi-mai. Pas de manifestations culturelles ni rassemblements publics au moins jusqu'en juillet.

Au **Danemark**, les crèches, écoles maternelles et primaires ont rouvert le 15 avril. Suivront les établissements du secondaire le 10 mai. Les bars, restaurants, centres commerciaux, coiffeurs et salons de massages restent clos et aucun rassemblement de plus de 10 personnes n'est autorisé.

La **Norvège** prévoit d'alléger progressivement ses mesures à compter du 20 avril, rouvrant les crèches et levant l'interdiction des séjours en résidence secondaire. A partir du 27 avril, réouverture partielle des collèges, lycées et universités, ainsi que des salons de coiffure, de massage et de dermatologie.

En **République Tchèque**, les magasins de jardinage, matériaux de construction et vélos peuvent ouvrir depuis le 9 avril. Les commerces doivent offrir du désinfectant et des gants à usage unique.

En **Slovaquie**, tous les magasins de détail ont rouvert le 14 avril. Mais l'état d'urgence est maintenu et le port du masque est obligatoire sur la voie publique.

En **Finlande**, un certain nombre d'acteurs économiques estiment que l'été ne devrait pas être le moment de partir en vacances, mais devrait plutôt servir à restructurer l'économie. .

## Derniers développements chez nos grands partenaires



**14 et 15 avril : rencontres de la chancelière Angela Merkel avec les Länder pour établir une feuille de route « déconfinement ».** Certains Länder ont déjà fait savoir qu'ils souhaitent rouvrir leurs écoles. Les discussions ont donné mandat à la Conférence des ministres de l'éducation (Länder) d'élaborer un cadre pour l'ouverture progressive des écoles et des universités. **Pour l'instant, les mesures de confinement sont maintenues au moins jusqu'au 3 mai.**

**Le gouvernement s'attend à ce que l'économie se contracte d'ici le début de l'été.** Le ministère de l'économie estime, dans son rapport mensuel le 14 avril que : *« l'économie allemande est en récession depuis le mois de mars. Cela durera probablement jusqu'au milieu de l'année ».*

**Etude de l'Académie allemande des sciences Leopoldina.** Publiée le 13 avril, cette étude fait le point sur les aspects médicaux, économiques, et sociaux pour assurer la fin des restrictions de la pandémie. Parmi ses recommandations : l'utilisation d'applications de traçage pour smartphones ; le respect des distances de sécurité ; le port obligatoire du masque, la réouverture progressive des écoles... La chancelière avait annoncé qu'elle tiendrait compte des recommandations de l'étude dans sa gestion de la sortie du confinement.

**Au 13 avril, 725 000 entreprises ont déposé des demandes de chômage partiel.**

**Douanes : le BDI appelle à des mesures de simplification douanière.** En plus de l'aide à l'économie allemande, le BDI demande au gouvernement de lancer la compensation de l'impôt sur le chiffre d'affaires à l'importation avec l'impôt sur le chiffre d'affaires ; un report de paiement des droits de douane pour les entreprises manufacturières ; que les autorités douanières prennent encore plus en compte la situation d'urgence actuelle des entreprises. Dans la mesure du possible, de créer des allègements administratifs et prolonger les délais.



Le gouvernement Conte a **prolongé le confinement jusqu'au 3 mai**. La liste des secteurs essentiels pourrait être revue.

Dans un document « **Ensemble face à l'urgence** » de plus de 70 pages, la Confindustria répertorie les initiatives qui montrent la solidarité et l'engagement de leurs membres. Régulièrement mis à jour, ce document recense des exemples de dons, services et reconversions développés par leurs associations sectorielles et territoriales et par les entreprises italiennes et étrangères basées sur le sol italien.



**Pour la CEOE, patronat espagnol, l'économie fonctionne à environ 70%** dans la période de confinement actuelle. 8 entreprises sur 10, dans l'industrie pourraient reprendre ; 4 sur 10 dans les services. Incertitudes pour la construction.

**Plus de 1 millions de personnes** bénéficient ou bénéficieront du chômage partiel

Pour faciliter la reprise du travail, le gouvernement a publié un guide des bonnes pratiques : mesures d'hygiène, de distanciation sociale, mesures à appliquer tant sur le lieu de travail que sur le trajet domicile-trajet. Ces mesures devaient s'accompagner de distribution généralisée de masques.

**Des mesures de soutien pour les TPE, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie restauration ont été engagées :** ligne spécifique de 400 M€ de la banque publique pour le tourisme, accès aux crédits garantis par l'Etat (total annoncé de 100 Md€), moratoire sur les cotisations, et sur les prêts hypothécaires, suspension possible de factures d'électricité et de gaz et report et fractionnement des dettes fiscales < à 30 000€ ainsi qu'un possible report du dépôt de déclarations et donc de paiement (TVA, IS, prélèvements à la source).



**Impact économique :**

- Les exportations chinoises de marchandises ont baissé de 6,6 % en glissement annuel en mars
- Les importations baissent légèrement par rapport au mois de mars 2019 (-0,9 %)
- La Chine enregistre un excédent commercial de 19,9 Mds USD en mars.

**Mesures de soutien économique :**

- Le Conseil des affaires d'Etat annonce l'extension jusqu'à 2023 des avantages fiscaux dont bénéficient les établissements de crédit prêtant aux TPE, aux autoentrepreneurs et aux exploitations agricoles privées

**Mesures pour stabiliser le commerce extérieur et les IDE entrants ont été prises :**

- Expansion des avantages fiscaux pour l'e-commerce transfrontalier
- Exemption des intérêts imposés pour des entreprises spécialisées
- Rétrécissement de la liste des secteurs interdit aux investisseurs étrangers

**Nouvelles mesures sanitaires dans le transport de passagers :** depuis le 8 avril, l'Administration de l'aviation civile demande aux passagers chinois effectuant un vol retour depuis une vingtaine de pays considérés comme à haut risque (dont la France), de communiquer à l'avance leurs informations de santé via une application de traçage santé développée par l'entreprise Tencent pour le réseau WeChat.



La Maison Blanche revendique la pleine autorité pour lever les mesures de confinement bien que ces prérogatives appartiennent aux gouverneurs des Etats fédéraux d'après la Constitution. Plus largement, l'exécutif américain questionne la légalité des mesures restrictives prises par certains Etats, particulièrement au regard de la liberté religieuse, pour enrayer l'épidémie (déclaration publique du Ministre de la Justice). En Floride, le gouverneur envisagerait la réouverture des écoles début mai, suscitant la polémique.

Les programmes d'aides aux PME connaissent une mise en œuvre difficile, plus pénible encore avec l'ouverture du programme aux travailleurs indépendants.

L'action de la Fed reste très critiquée par les milieux d'affaires US. La mise à disposition des prêts aux entreprises de taille intermédiaires (moins de 10 000 employés) est jugée trop lente et les conditions d'attribution très lourdes. Les prêts aux entreprises dont la note a été dégradée (*Fallen Angel*) sont jugés risqués de même que les instruments financiers qui ont pour collatéraux des hypothèques immobilières ou des crédits à la consommation.



OMC

Le Directeur Général Adjoint de l'OMC Alain Wolff mentionne un certain nombre de [mesures multilatérales](#) susceptibles de contribuer à la relance économique mondiale.